

FORMSHIELD PURE

AGENT DE DÉMOULAGE À BASE D'HUILE ET À FAIBLE TENEUR EN COV POUR LE BÉTON

DESCRIPTION

FORMSHIELD PURE est un agent de démolage pour le béton caractérisé par une performance exceptionnelle et une facilité d'utilisation inégalées par les agents de démolage à base d'eau. La formulation unique transparente de FORMSHIELD PURE contient un ingrédient exclusif lui conférant des propriétés de démolage supérieures à celles des huiles pour coffrages traditionnelles. FORMSHIELD PURE est écologique et conforme à tous les règlements relatifs aux COV du Canada et des États-Unis. Puisque ce produit n'est pas à base d'eau, il n'est pas nécessaire de protéger FORMSHIELD PURE du gel. Les coffrages traités avec FORMSHIELD PURE peuvent être mis en service plus rapidement que ceux traités avec des agents de démolage à base d'eau. Avec FORMSHIELD PURE, il est possible de décoffrer proprement les coffrages en métal, en plastique, en bois et en composite.

DOMAINES D'APPLICATION

Empêcher l'adhésion du béton à tous les types de coffrages

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Décoffrage facile et propre du béton
- Ne tache pas
- Conforme à tous les règlements relatifs aux COV, y compris les règlements fédéraux de l'EPA et ceux de l'OTC, du Canada, du LADCO, du comté de Maricopa, du CARB et du SCAQMD
- Réduit de façon spectaculaire le nombre de vides et le bullage
- Résiste au gel lors de l'entreposage et du transport
- Permet d'utiliser les coffrages traités rapidement
- Non réglementé par le DOT : entreposage et expédition faciles
- Dégage une très faible odeur

DONNÉES TECHNIQUES

COV90 g/litre
Poids/litre 0,86 kg/litre (7,3 lb/gal)

EMBALLAGE

FORMSHIELD PURE est offert en contenants de 1041 litres (275 gal), en barils de 208 litres (55 gal) et en seaux de 18,9 litres (5 gal).

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Corps of Engineers, spécifications CE 1401.01, section 17.4, et CW 03101, section 5.3
- GSA, spécification CE 204, section 3-03-K
- ACI 347-68
- Conforme aux règlements fédéraux et à ceux de l'OTC, du Canada, de la Californie et du comté de Maricopa

RENDEMENT

	m ² /litre (pi ² /gal)
Coffrages en contreplaqué	8,6 à 12,3 (350 à 500)
Coffrages en composite de bois	8,6 à 12,3 (350 à 500)
Coffrages en plastique	19,6 à 24,5 (800 à 1000)
Coffrages en métal	19,6 à 24,5 (800 à 1000)

Note : Les rendements sont approximatifs et ne doivent être utilisés qu'à des fins d'estimation. La température, la porosité et la texture de la surface déterminent la quantité de matériaux nécessaire.



Euclid Canada

2835, boul. Grande Allée • Saint-Hubert (Québec) J4T 2R4
Tél. : 450-465-1303 • Sans frais : 1-800-667-0920 • Téléc. : 450-465-2140
www.euclidchemical.com

An **RPM** Company



MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : La surface des coffrages doit être exempte de saleté, de pâte de ciment, de béton durci et d'autres résidus qui pourraient se transférer sur la surface de béton finie. Avant d'enduire les coffrages en contreplaqué, appliquer une couche épaisse au pinceau sur les rebords du contreplaqué pour protéger la lamellation.

Application : Par temps froid ou si FORMSHIELD PURE a été entreposé dans un endroit froid, agiter délicatement le produit avant son utilisation. FORMSHIELD PURE s'applique au pinceau, au rouleau ou avec un vaporisateur. Appliquer en une pellicule continue, en évitant de créer des accumulations, des coulures et des flaques. Les coffrages traités avec FORMSHIELD PURE seront prêts à l'emploi en deçà d'une heure sur du contreplaqué et en 2 à 3 heures sur des coffrages en plastique et en métal. Les coffrages déjà utilisés peuvent être recouverts de nouveau de FORMSHIELD PURE si des techniques adéquates de préparation de surface sont utilisées.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application avec une essence minérale immédiatement après leur utilisation. Nettoyer les gouttes et la surapplication avant qu'elles ne sèchent.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Ne pas diluer FORMSHIELD PURE.
- La viscosité de FORMSHIELD PURE augmente à basse température, ce qui réduit sa faculté d'application par pulvérisation.
- Toujours consulter la fiche signalétique avant l'utilisation.

Révision : 3.13

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.